

CONSULTATION COMMERCIALE N° 16/2024

CAHIER DES CHARGES

Objet : Réalisation d'un espace d'information touristique sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'Aéroport Marseille Provence au nouveau Hall Arrivées Terminal 1 : Passagers & Visiteurs

.....

CONTEXTE

Le Comité Régional de Tourisme (CRT) Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour mission la promotion touristique des destinations Provence, Alpes et Côte d'Azur en France et à l'étranger. C'est un partenaire support, expert et fédérateur pour l'ensemble des institutionnels et professionnels du tourisme, qu'il accompagne et soutient par ses actions de promotion auprès de la presse, des tour-opérateurs et du grand public.

Sa stratégie marketing se structure autour de trois grandes destinations : Provence, Alpes du Sud et Côte d'Azur. Au-delà de son action de promotion du large éventail d'offres et thématiques touristiques de la région, le CRT agit aussi plus spécifiquement sur certaines filières : vélo, écotourisme, tourisme de savoir-faire, agriturismo, MICE... C'est dans le cadre de son action « grand public » que se situe l'objet du présent cahier des charges.

OBJET

Le CRT dispose, pour trois ans, d'un espace d'information touristique au sein de l'aéroport Marseille Provence de 6,44m x 11,2m, soit une surface totale de 72.13 m² (« Espace Tourisme »), qu'il souhaite aménager afin de valoriser principalement la destination **Provence** mais aussi les **Alpes du Sud** et la **Côte d'Azur**, auprès des clientèles nationales et internationales arrivant dans le nouveau Terminal 1, ouvert le 19 juin 2024.

Le CRT souhaite ainsi faire appel à un prestataire pour la conception, le montage et la maintenance de l'Espace Tourisme, portant visuellement sur les différents atouts de la Provence, et en complément les Alpes du Sud et la Côte d'Azur.

Pour information, lien du site de l'aéroport décrivant le nouveau Terminal 1 : <https://www.marseille.aeroport.fr/societe/coeur-daeroport>

1. CONCEPTION D'UN ESPACE TOURISME POUR PROMOUVOIR LES DESTINATIONS PROVENCE, ALPES DU SUD ET COTE D'AZUR

La proposition devra tenir compte des différents éléments et besoins suivants.

1.1. GESTION DES FLUX DES ARRIVEES

L'Espace Tourisme permettra l'accueil des voyageurs et sera basé aux arrivées du Terminal 1 (vols domestiques, européens et internationaux).

Il est à noter que l'espace est ouvert, avec un poteau comprenant une borne incendie, à contrecourant du flux d'arrivée et sur la droite en sortant (cf photo en Annexe). L'enjeu sera d'attirer les passagers arrivants, de les informer du lieu du bureau d'accueil pour les orienter vers l'Espace Tourisme.

Par ailleurs, l'Espace Tourisme aménagé devra aussi permettre à des acteurs touristiques (Offices de tourisme...) ou économiques (Provence Promotion...) de mettre en avant leurs territoires et grands événements (épreuves sportives internationales, congrès...).

La conception de l'Espace Tourisme devra impérativement permettre une bonne intégration dans le bâtiment créé par Foster + Partners : Vidéo à consulter <https://youtu.be/7dY-ZXayO9g>.

1.2. DÉCORATION

Une décoration contemporaine, s'inspirant du style de l'aéroport et en lien avec les destinations est attendue, celle-ci devant laisser une place importante à de grands visuels représentant les 3 destinations.

En option, il pourra être proposé une décoration florale stabilisée (pérenne et sans entretien), en privilégiant des espèces locales de la région (exemples : olivier, lavande, romarin... (Provence), citronnier, mimosa... (Côte d'Azur), sapin/mélèze (Alpes)). Les thématiques indicatives des visuels par marque de destination sont présentes dans les liens présentés au paragraphe « Annexes et Sites à consulter » ci-dessous (visuels fournis par le CRT).

Provence : Art de vivre/gastronomie/vin/culture/festival (équilibre littoral/arrière-pays)

Alpes du Sud : Montagne été (rando, vélo) & activités neige (ski, raquettes, ...) et logo JOP ALPES FRANCAISES 2030.

Côte d'Azur : Générique mer, culture/jardins, patrimoine architectural, UNESCO Nice, événements hiver (carnaval, fête du citron, ...)

1.3. STRUCTURE ET EQUIPEMENT DE L'ESPACE TOURISME : ELEMENTS ATTENDUS

La conception de l'Espace Tourisme devra répondre aux besoins suivants :

1. Une zone d'informations mettant en lumière les 3 grandes destinations de la région via un présentoir, de grands visuels, rétro-éclairés en particulier, sur lesquels pourront figurer des QR codes pour accéder à l'information (sur les lieux, activités à faire...), ainsi qu'une très grande carte rétro-éclairée permettant de visualiser les 3 destinations.

Le contenu devra partir de l'échelle régionale puis proposer un zoom sur la partie Provence pour environ 60 % de l'espace (moitié littoral/moitié arrière-pays), la partie Alpes du Sud pour environ 25 % (été et hiver), et Côte d'Azur pour 15 %. Cette répartition est indicative et pourra être ajustée en fonction des choix d'aménagement proposés.

2. Une enseigne « Bienvenue en / Welcome to Provence-Alpes-Côte d'Azur », permettant de rappeler la dimension régionale, avec un lettrage lumineux.

3. Un olivier central : symbole fort de la Provence.

4. Eriger un mur dans l'espace ouvert pour y positionner des écrans ou un très grand écran avec système de diffusion automatisé de vidéos, permettant de valoriser les 3 destinations en continu. Ils devront être bien visibles des voyageurs.

Cela comprend :

- La fourniture, livraison et mise en service des écrans ou du très grand écran, la reprise en fin de mise à disposition de l'espace et déplacement éventuel du matériel en cas de déménagement ou réaménagement de l'Espace Tourisme ;
- La maintenance du matériel (interventions, entretien complet, visites de maintenance préventives et curatives, remplacement des pièces usagées ou détériorées) ;
- La facilité de mise à jour, l'autonomie du CRT sur la mise à jour des visuels imprimés et sur les écrans ;
- Le prestataire s'engage, une fois l'installation et le paramétrage des écrans terminés, à prendre à sa charge le retrait et les renvois des écrans qui sont remplacés dans le cadre de ce marché.

5. Un espace « selfie » totémique : être force de proposition. Cf en annexe le stand du CRT à l'aéroport Nice Côte d'Azur et à l'aéroport de Shanghai (espace à « selfie » Méhari).

6. Des totems numériques pour changer les visuels en fonction de l'actualité.

7. Des présentoirs amovibles permettant la diffusion de documentation quand cela est jugé utile par le CRT (format A5 ou A4, modulable et QR codes dirigeants vers des sites dédiés aux activités/événements de la Région /Transports). Ces présentoirs peuvent être disposés sur la le comptoir du Bureau d'information.

8. Une vitrine permettant de mettre en lumière les produits de la marque Provence (en OPTION).

9. L'éclairage et les branchements électriques : le prestataire devra prévoir et soigner l'éclairage général de l'espace dans sa globalité (toutes les zones) en prévoyant des prises électriques accessibles.

10. Un sol « technique » peut être envisagé, à la condition d'être accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Le sol d'origine (carrelage) devra être conservé tel quel.

11. A la sortie (après avoir récupéré les bagages), il y a un pan de mur blanc sur le côté du Bureau d'information (cf photo correspondante en Annexe) qui n'est pas utilisé : prévoir d'y intégrer des visuels pour habiller cet espace.

A noter : la porte doit rester accessible.

12. Signalétique du Bureau d'information à indiquer sur le poteau et le pan de mur de côté : symbole  à positionner.

A noter : la borne incendie doit rester accessible.

13. Bureau d'information : ce bureau sera utilisé exceptionnellement par les partenaires touristiques et économiques lors d'évènements avec possibilité de positionner un agent derrière le comptoir. Si l'offre propose de recouvrir totalement la façade du comptoir, notamment sur sa partie vitrée, il faudra prévoir de laisser un espace de 3 mètres pour qu'une partie de la banque d'accueil reste accessible.

A noter : la façade du Bureau d'information n'est pas plane : il y a un retour/comptoir en aluminium sur la partie extérieure de la banque d'accueil (guichet pour les passagers, cf en Annexe les photos correspondantes)

2. DEMANDES COMPLEMENTAIRES

A noter : l'ensemble des éléments mis en scène (décorations, borne selfie, présentoirs, totems numériques, écrans, matériel technique, etc.) devra être fixé afin d'éviter tout déplacement ou vol.

Le prestataire devra fournir l'ensemble des certificats relatifs aux obligations, anti-feux notamment, concernant les matériaux et le mobilier fournis ainsi que les attestations d'assurances obligatoires.

La proposition devra prendre en compte le déplacement des PMR.

Une attention particulière sera portée au choix de matériaux écologiques ou favorisant la prise en compte de l'environnement (matériaux naturels ou recyclés, utilisation d'encre végétale...).

3. DUREE DE LA PRESTATION

Le démarrage de la prestation est prévu à partir du 1er janvier 2025 et ce pour une durée de trois (3 ans).

RÉPONSE À LA CONSULTATION

Mise en ligne sur le site CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur : le **mardi 05 novembre 2024**

La date limite de réception des offres est fixée : le **vendredi 06 décembre 2024** à 12h00 au plus tard

La proposition complète devra être adressée par email à l'attention de :

1. Catherine LIPAROTI - Directrice Administrative et Financière :
c.liparoti-giroud@provence-alpes-cotedazur.com
2. Christèle CAGNOTIS - Responsable des marques de destination Provence et Alpes du Sud :
c.cagnotis@provence-alpes-cotedazur.com
3. Yannick Le MAGADURE - Directeur Marketing
y.lemagadure@provence-alpes-cotedazur.com
4. Céline LUCIDO - Chef du Service Logistique & Moyens Généraux :
c.lucido@provence-alpes-cotedazur.com
5. Annabelle SAVIGNAT – Chargée de mission Administration Générale et Assistance juridique :
a.savignat@provence-alpes-cotedazur.com

Pour toute question :

Contact administratif

Catherine LIPAROTI - 04 91 56 47 00 direct 03 - 07 88 42 42 61

Céline LUCIDO - 04 91 56 47 00 direct 28

Annabelle SAVIGNAT - 04 91 56 47 00 direct 21

Contact technique

Christèle CAGNOTIS - 04 91 56 47 00 direct 41 - 06 85 21 61 45

Yannick Le MAGADURE - 04 91 56 47 00 direct 10 - 06 20 28 08 27

PIECES A FOURNIR

Tout dossier administratif incomplet (document manquant, élément dont la date n'est plus à jour...) ne sera pas examiné.

- Présentation de la société et de ses références
- Les plan et/ou maquette
- Proposition financière détaillée TTC poste par poste
- TVA interne, intracommunautaire
- Extrait Kbis de moins de 3 mois
- Certificat de régularité fiscale (Année N-1)
- Certificat de régularité sociale (Année N-1)
- Fournir la Déclaration DC4 si appel à la sous-traitance
- Le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par le prestataire

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse positive ou négative.

CRITERES D'ATTRIBUTION

- La créativité en matière de décoration et la qualité de l'agencement de l'espace (50 %)
- Le prix (30 %)
- Les références pour des aménagements d'espaces (20 %)

Budget indicatif : 80 000€ TTC

COPYRIGHT ET CONFIDENTIALITE

Tous les documents liés à cet appel d'offre, y compris les annexes, sont strictement confidentiels et ne peuvent servir à un autre but que de répondre à cet accord cadre. Il est interdit de copier, diffuser de quelque manière que ce soit tout ou partie de ces documents sans une autorisation préalable du Comité Régional du Tourisme Provence Alpes Côte d'Azur.

CHOIX DU PRESTATAIRE

Par la Commission des marchés du CRT : **avant fin décembre 2024**

ANNEXES ET SITES A CONSULTER

Annexe :

Eléments fournis par l'Aéroport Marseille Provence (confidentiel) :

- Plan et présentation zone arrivée
- Photos de l'espace dédié

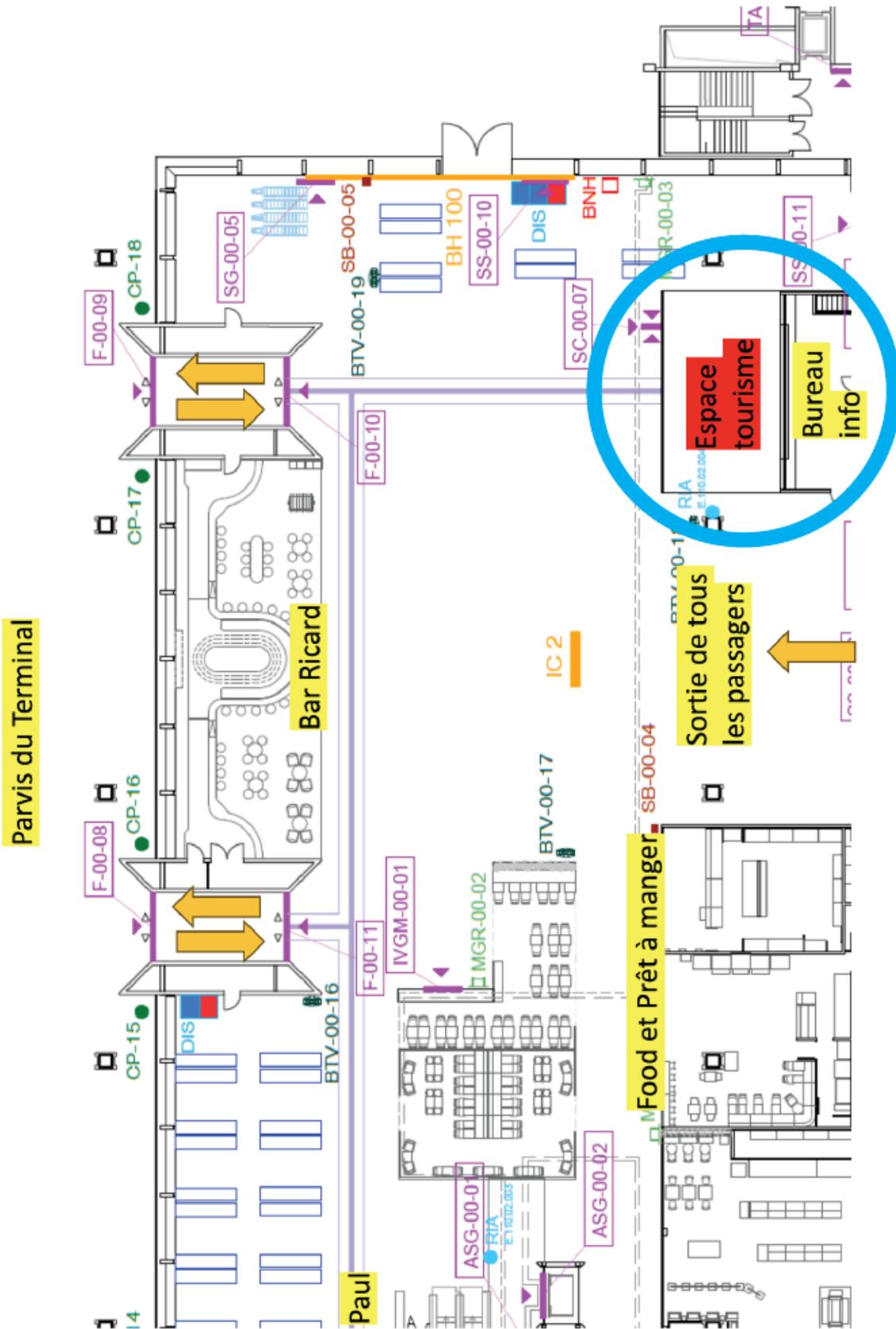
Sites à consulter :

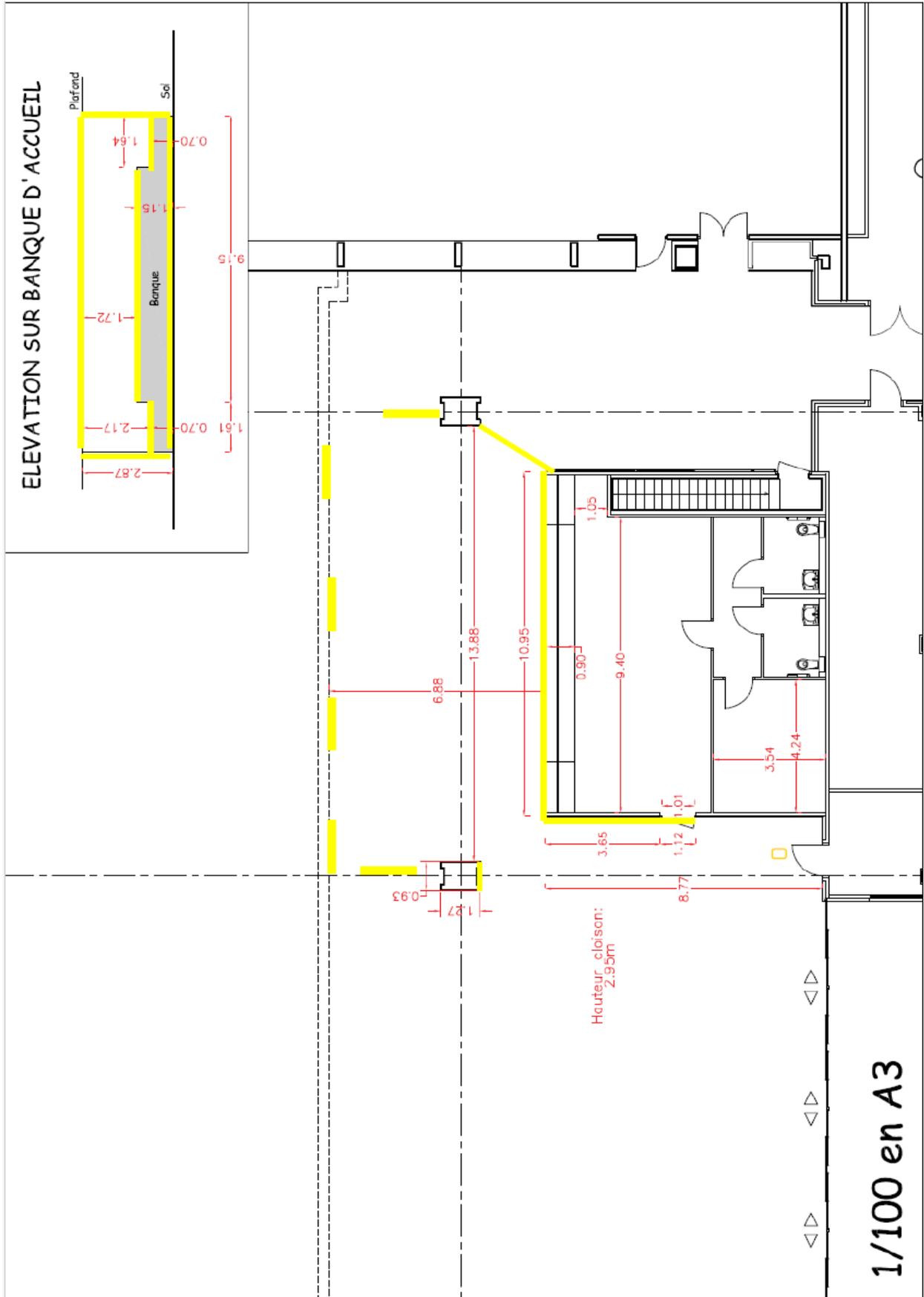
<https://provence-alpes-cotedazur.com/espace-pro/les-marques-de-destination/>

www.marque-provence.com

www.purealpes.com

ANNEXE





Plan de l'Espace Tourisme à aménager.

En jaune hachuré: zone à laisser libre d'accès pour éviter d'obstruer la signalétique aéroportuaire.



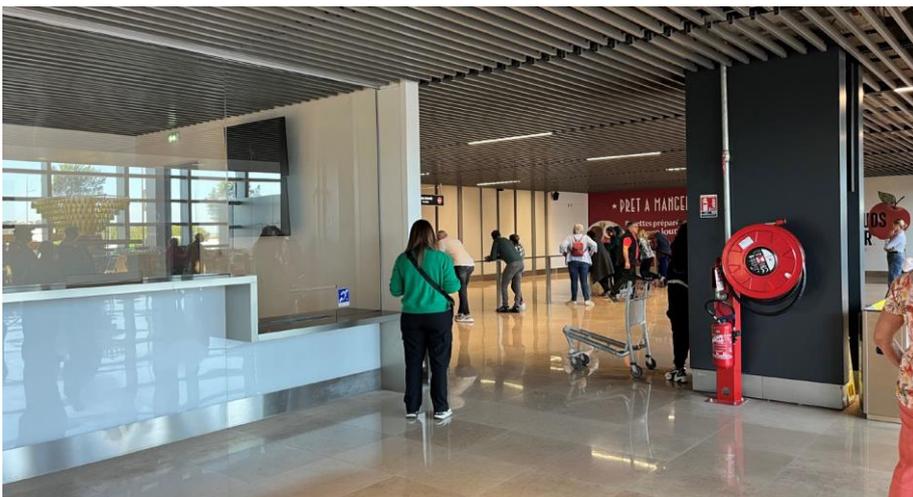
Bureau d'information vue de face.



Banque d'accueil du Bureau d'information avec comptoir en aluminium.



Pan de mur blanc sur le côté du Bureau d'information à habiller avec des visuels (délimitation en jaune). La porte devra rester accessible.



Borne incendie sur le côté du pilier (qui doit rester accessible). Signalétique du Bureau d'Information à indiquer sur le poteau et le pan de mur de côté.

Exemples d'espaces « selfie » :

- Stand du CRT à l'aéroport Nice Côte d'Azur



- Stand du CRT à l'aéroport de Shanghai

